

De : [Marie-Lou Pearson](#)
À : [Martel, Yan](#)
Objet : problème.s liés fermeture de cycle
Date : 11 mars 2022 14:20:32
Pièces jointes : [image001.jpg](#)

Bonjour Yan,

Voici un problème rencontré avec la fermeture de cycle qui pénalise l'étudiant.

L'étudiant n'a pas fait de demande de transfert d'établissement pour la session H21. Comme il n'est plus possible de le faire, l'étudiant n'aura pas les montants qui auraient pu lui être versés pour la session H21 et en plus des intérêts lui seront ajoutés. Bon, la pandémie fait qu'en fin de compte il n'y aura pas d'intérêts sur son prêt, mais dans un autre contexte c'est un élément à prendre en considération.

Avant la fermeture de cycle, le scénario ressemblait à ceci : l'étudiante vient me voir et m'explique sa situation. Je lui aurais demandé de communiquer avec son ancien établissement scolaire pour faire la demande de transfert et elle m'aurait par la suite avisée pour que je confirme son statut étudiant. Il y aurait eu un nouveau calcul et le dossier serait clos.

À la place, je dois appeler au soutien profil 3, attendre qu'un agent soit disponible ou laisser un message si c'est trop long... (après 15 minutes) j'ai opté pour la deuxième option. Elle m'a rappelé pour me confirmer qu'il ne pouvait ni faire le transfert ni la CRS. Donc, si l'étudiante veut faire des modifications, elle doit écrire une lettre pour faire une demande de révision.... Pour ne pas savoir si sa demande sera acceptée.

Quelle perte de temps et d'utilisation de ressources pour un dossier qui à la base aurait nécessité un gros 5 minutes ! On dirait qu'il essaye de gratter les fonds de tiroir et se « sauver » de donner l'argent aux étudiants qui ne sont pas à leur affaire, mais pour finir ils vont déployer du personnel (\$\$\$) pour traiter des demandes de révisions.

Ça m'enrage cette nouvelle procédure. Je travaille majoritairement avec des étudiants qui sortent du secondaire ou qui font des études au Québec pour la première fois. Alors l'autonomie et la compréhension du système ne sont pas leur force principale.

Je ne changerai pas le monde dans ce courriel, mais merci de m'avoir lu

Marie-Lou Pearson
Responsable de l'aide financière aux études
Technicienne en travail social
Service des affaires étudiantes
514 389.5921 poste 2620 • Local A1.230

